



**Examen Théorique
Départemental
12 questions généralités
8 questions spécifiques
Septembre 2022**

**Nom :
Prénom :
Club :
Adresse mail :
Tel :**

8 questions spécifiques Fleuret

Une seule bonne réponse par question.

1 – Au fleuret, le combat rapproché est :

- Autorisé tant que l'arbitre peut suivre la phrase d'arme
- Interdit et sanctionné d'un carton jaune
- Interdit mais pas sanctionné

2 – L'action simple ou composée, la marche ou les feintes, exécutées avec le bras raccourci, sont :

- Des attaques
- Des préparations
- Des contre-attaques

3 – A fait une attaque qui est parée par B, la riposte de B est parée à nouveau par A, puis A et B allument simultanément sans aucun arrêt pendant ces actions :

- La touche est accordée à A
- La touche est accordée à B
- L'arbitre dit « en garde, je ne départage pas »

4 – Dans une attaque composée, l'adversaire a droit à la riposte :

- S'il trouve le fer dans une des feintes
- S'il pare la phase finale de l'attaque uniquement
- S'il fait tomber l'attaque dans le vide en reculant

5 – D'après les gestes, quelle est la phrase d'armes :



- Halte, ligne de gauche, ne touche pas. Contre-attaque non valable.
- Halte, attaque de gauche, parée. Riposte non-valable.
- Halte, contre-attaque de gauche, parée. Riposte non-valable

6 – Le tireur A attaque et touche non valable. L'arbitre constate qu'il a touché sur le bras non armé, placé devant la veste métallique :

- La touche de A est non valable et B reçoit un carton jaune
- La touche de A est non valable
- La touche de A est valable et B reçoit un carton jaune

7 – A attaque, B pare et riposte : (pas de touche). Les deux tireurs portent une touche immédiatement après leur première action et les deux lampes s'allument :

- A marque le point
- B marque le point
- Actions simultanées

8 – Le ressort d'un fleuret conforme au règlement doit repousser un poids de :

- 300 gr
- 500 gr
- 750 gr